

La Tribune

QUOTIDIEN ■ LUNDI 11 SEPTEMBRE 1995

DESFOSSÉS

N° 24.465 - 737 ■ 7,00 F

France Télécom : la valse des chefs

■ François Henrot a refusé vendredi la présidence de l'opérateur de télécoms.

NOUVEAU COUP DE THÉÂTRE chez France Télécom. François Henrot, qui devait être officiellement intronisé aujourd'hui président de l'opérateur français à la place de Marcel Roulet, a refusé le poste, vendredi, pour des « raisons personnelles ». En fait, le discours ambigu sur le calendrier du changement de sta-

■ A sa place, Alain Juppé a choisi Michel Bon, actuel patron de l'ANPE.

tut tenu par le ministre François Fillon serait la raison de ce forfait. Le Premier ministre, Alain Juppé, a immédiatement proposé le nom de Michel Bon, actuel patron de l'ANPE. Un nouvelle péripétie qui complique un peu plus le dossier de l'ouverture de France Télécom.
Pages 2 et 3

France Télécom : cette fois,

- François Henrot a refusé de prendre la présidence de France Télécom, à la suite de désaccords avec François Fillon.
- Le gouvernement va donc nommer Michel Bon, actuel patron de l'ANPE, à la tête de l'opérateur de télécoms.
- Syndicats et partenaires internationaux s'interrogent sur la politique qu'entend mener le gouvernement.

OH ! DÉJÀ. Apprenant vendredi soir la démission surprise de François Henrot, le nouveau président de France Télécom nommé il y a une semaine, le porte-parole d'un des alliés internationaux de France Télécom n'a pas pu s'empêcher de lâcher (en français) cette exclamation légèrement ironique. Mais le ton laissait aussi poindre une légère pointe d'exaspération devant le même coup de théâtre autour de l'état-major de France Télécom.

Vendredi 8 septembre, 19 heures. Un communiqué alambiqué de François Fillon, ministre de tutelle de l'opérateur de télécommunications, annonce que « François Henrot ayant renoncé pour des raisons personnelles à prendre les fonctions de président de France Télécom, le gouvernement a décidé de proposer au conseil d'administration la nomination de Michel Bon (actuel président de l'ANPE) ». Nommé le 30 août, le patron de la Compagnie Bancaire n'aura donc tenu qu'une semaine à la tête de France Télécom.

Les possibles raisons du départ

Dans la soirée, l'entourage de François Fillon laissait entendre que ce retrait avait été provoqué par des problèmes de santé, ce que François Henrot démentait fermement. Ce qui n'empêchait pas le ministre de déclarer samedi au micro d'Europe 1 : « J'ai trop de respect pour l'homme avec ses qualités, ses forces et aussi ses faiblesses. » Avant d'ajouter : « Il a sûrement ses raisons personnelles, peut-être l'ampleur de sa tâche l'a fait réfléchir. J'aurais souhaité qu'il la fasse plus tôt. »

En fait, il semble bien que François Henrot ait arrêté sa décision en raison du non-respect par Fran-

çois Fillon des engagements pris une semaine plus tôt. Avant d'accepter la présidence de France Télécom, le président de la Compagnie Bancaire avait longuement discuté avec François Fillon, Alain Juppé et même Jacques Chirac pour déterminer le cadre de sa mission et obtenir des assurances sur sa marge de manœuvre. Laissant au gouvernement la gestion du calendrier relatif à la transformation du statut, François Henrot avait néanmoins obtenu l'assurance que le calendrier serait respecté.

Pourtant, François Fillon, en rencontrant les syndicats de France Télécom durant la semaine dernière, a indiqué que si le changement de statut était bien inéluctable, il ne se ferait qu'au moment opportun décidé par le gouvernement, remettant ainsi en cause le calendrier établi. De plus, le ministre des Technologies de l'information et de la Poste aurait assuré aux responsables syndicaux d'être opposé à la présentation simultanée devant le Parlement en avril 1996 du projet de loi déréglementant les télécommunications et du projet de loi portant sur le changement de statut. Or, Alain Juppé, Premier ministre, veut lier les deux dossiers, prenant le risque d'affronter des syndicats d'autant plus déterminés que des élections professionnelles doivent avoir lieu fin octobre.

C'est cet ensemble de contradictions qui auraient donc amené François Henrot à avertir François Fillon dès jeudi soir qu'il déclinait sa nomination. Vendredi matin, François Henrot rencontrait aussi le président de la République, qui avait été favorable à sa nomination, pour lui expliquer les raisons de son départ. Ce nouvel épisode déstabilise un peu plus France Télécom. Dès son arrivée au ministère des Tech-

DAVID BARROUX ET THIERRY GADALUT



Commentaire

France Télécom, Air France : sauvez le patrimoine...

Il y a ceux qui aiment déclamer l'air de la réforme à l'extérieur, comme Alain Madelin. Moi, je vis de l'intérieur, et je sais quel rythme adopter », s'est plus à déclarer, ce week-end, Alain Juppé, pour répondre aux propos tenus le matin même par son ancien ministre. On aimera dire : cessez ces drâleries de chefs et sauvez le patrimoine national plutôt que de mettre le feu partout en voulant réformer rapidement un jour, puis en changeant de rythme un autre.

En nommant le mercredi until pour que le jeudi un ministre le court-circuite en voulant imposer « sa » méthode aux syndicats. Tout se passe comme si la France était sous l'influence d'un mauvais coup de sirocco qui chauffe les têtes et en-

Michel Bon, ENA, Essec et volontiers provocateur

Direct et brutale, la réaction des représentants des salariés de l'ANPE quand ils ont appris le départ de leur patron pour la présidence de France Télécom : un « ouf » de soulagement de voir partir cet homme avec lequel ils ont passé deux ans à ferrailler et à s'affronter sur tout : déclarations publiques, réorganisations internes, opposition sur la notion de service public...

Il est sûr que Michel Bon, cinquante-deux ans, mène une carrière atypique, aux rebondissements variés. Diplômé de Sciences po et de l'Essec, il a également fait l'ENA, dans la même promotion que Jean-Paul Huchon ou Jean-Claude Trichet. Inspecteur des Finances, il suit la filière bancaire publique (Crédit National, Crédit Agricole) avant de passer au privé.

Séducteur et parlant bien, il se révèle en fait au grand-public avec son entrée chez Carrefour, comme directeur général adjoint, en 1985. Il en prend la présidence en 1990.

JACQUES JUBLIN

François Henrot devrait retourner dans le groupe Paribas

Mais deux ans plus tard, il paye les premiers effets de la crise sur le groupe de distribution encore largement familial. Lui souhaite encore pousser les feux de la croissance. Voir l'opération Euromarket. L'actionnaire pense à ses intérêts. Après avoir bâti un projet avorté de quotidien indépendant (NEA), il est nommé en août 1993 à la direction générale de l'ANPE. Son nom avait déjà été évoqué pour remplacer Michel Roulet, d'abord par Gérard Longuet, puis par José Rossi, ministres de tutelle successifs de France Télécom.

Agitateur d'idées – ses interventions lors d'une réunion de la Fondation de France en octobre 1994 lui vaudront les foudres du Mrap –, Michel Bon a une liberté de ton parfois provocatrice dont il devra user avec parcimonie s'il ne veut pas vivre une guerre de tranchées avec des syndicats qui l'attendent déjà de pied ferme.

CH. D.

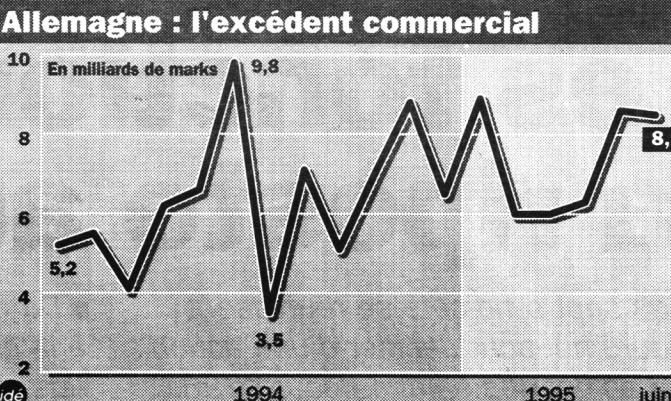
PERSONNELLES »

c'est Bon...

« Un événement désagréable et déstabilisant »

- La valse des « dirigeants » à France Télécom détourne l'opérateur de ses priorités
- Changement de statut et alliances internationales exigent un Etat-actionnaire déterminé.

INDICES



Allemagne : excédent commercial de 8,5 milliards de marks en juin

A commenté Klaus Schrufer, analyste à la banque BFG et ce, en dépit du renchérissement du mark. Et la situation va encore s'améliorer selon lui, grâce à la remontée du dollar depuis le mois d'août. Il note que, par rapport à janvier, la valeur du mark aux autres monnaies avait grimpé de 6 % en mars-avril et, maintenant, elle affiche 2 % seulement de plus qu'en janvier. Ce qui compte, c'est que la conjoncture mondiale continue de se développer, affirme Klaus Schrufer. Pour l'ensemble de 1995, il prévoit un excédent commercial de 85 milliards de marks.

en hausse comparé à la période correspondante de 1994.

● **SUÈDE.** Le taux de chômage en Suède s'est établi en août à 8 % de la population active en baisse par rapport au taux de 8,3 % enregistré en juillet, a annoncé vendredi l'Office national des statistiques suédois. La Suède comptait 356 000 chômeurs en août, contre 376 000 en juillet. En août 1994, la Suède avait rencontré 383 000 chômeurs, soit 8,8 % de la population active. Le nombre de chômeurs de longue durée a diminué de 23 000 personnes sur un an pour s'établir à 122 000 en août.

● **DANEMARK.** La balance des paiements courants a enregistré un excédent de 2,4 milliards de couronnes (419 millions de dollars) en juillet contre un déficit de 586 millions de couronnes (102 millions de couronnes), le mois précédent. Le solde positif de la balance s'est établi à 3,5 milliards de couronnes (611 millions de dollars) au cours des trois derniers mois (avril à juin) de l'an dernier.

France Télécom : le résultat des élections professionnelles

Partie	Nombre de voix
CGT	32
SUD	22,20
CFDT	19
FO	15,50
CFTC	5
CSL	2,9
CGC	1

Elections du 13 décembre 1994, en % des suffrages exprimés.
Desfossés

explique un proche du dossier. Ce double langage affaiblit d'emblée face aux dernières péripéties. Sans aller jusqu'à remettre ouvertement en cause leur rapprochement avec France Télécom, Deutsche Telekom et Sprint commencent à montrer des signes d'énerver. En effet cette perte de temps et de crédibilité les affecte par ricochet. « Il n'y a que l'Etat pour se comporter en actionnaire aussi irresponsable, lâche un analyste. Imaginez que la société soit cotée. Le titre aurait dû être suspendu depuis le mois de juillet. » La crédibilité internationale de France Télécom fait ainsi les frais de ces rebondissements successifs.

Les partenaires étrangers de France Télécom restent incrédules. Ces derniers brouillent les cartes. Matignon, qui, à la suite du premier couac de l'été (le vrai-faux limogeage de Marcel Roulet), avait décidé de s'impliquer davantage dans le dossier, est tout aussi fragilisé. Michel Bon apparaît plus, et ce quelques que soient ses qualités, comme le recours d'un appareil politique à court d'inspiration et obligé d'agir dans l'urgence. « Ce montage ne tiendra pas », estime même un syndicaliste.

● **Le difficile changement de statut :** « Le discours de François Fillon sur le changement de statut varie en fonction de ses interlocuteurs »,

D. B. ET TH. G.

Entreprises publiques : la réforme rendue plus délicate

- Pour les syndicats et les dirigeants des entreprises de service public, France Télécom est une vitrine
- L'affaire Henrot risque de bloquer les tentatives pour faire évoluer leur statut.

Si les salariés des entreprises publiques ou nationalisées et leurs dirigeants souhaitaient un signal clair quant aux intentions réformatrices du gouvernement, ils l'ont. Les premiers viennent de gagner une manche avant même que le bras de fer ait été engagé avec les pouvoirs publics. Quant aux dirigeants d'EDF, de GDF, des Arsenaux, d'Air France et autre Renault, ils savent aussi à quoi s'en tenir : s'ils ont la volonté de faire évoluer leur entreprise, le soutien des pouvoirs publics ne leur est pas forcément acquis d'avance. Ainsi, l'affaire Henrot risque de rendre plus délicate la position de Louis Schweitzer, le patron de Gaz de France qui s'est clairement déclaré favorable à l'ouverture du capital de GDF, citant même les noms du norvégien Statoil et du russe Gazprom comme partenaires possibles, ce qui entraînerait de facto une réforme du statut de l'entreprise, h' a obtenu à ce jour aucune réponse de ses tutelles.

En refusant les réformes, le gouvernement achète peut-être la paix sociale. Mais il exaspère – un peu plus à mesure que le temps passe – Bruxelles et nos partenaires européens. Au risque de se voir imposer par les technocrates européens ces changements qu'il se refuse à opérer.

ELISABETH ROCHARD

Abonnez-vous

Je souhaite m'abonner à La Tribune Desfossés pour :

6 mois au prix de 1.220 F* 1 an au prix de 2.335 F*

Merci de m'adresser chaque matin mon exemplaire de La Tribune Desfossés au nom et à l'adresse professionnelle que je vous indique ci-dessous :

Nom : Prénom :

Société : Fonction :

Adresse professionnelle :

Ville : Tél. :

Je joins mon règlement par chèque à l'ordre de La Tribune Desfossés Je réglerai à réception de facture

Bulletin à renvoyer à : La Tribune Desfossés, Service Abonnements 42-46, rue Notre-Dame-des-Victoires - 75080 Paris Cedex 02

* Tarif France métropolitaine. Pour l'étranger nous consulter.

Le prix de votre abonnement peut être pris en compte dans les frais généraux.

Pour tout renseignement complémentaire et pour envoi à l'étranger, appelez le : 05 13 23 33 (Numéro Vert)